

Fiche 1 : Les programmes DPC mixtes avec séminaire.

Principe :

Ces programmes font appel à la méthode « cognitive » en groupe agréée par la HAS. : la **formation présentielle**.

Comme tout programme DPC, ils comprennent également une phase **d'analyse de pratique**.

Intérêt:

Cette méthode reprend les programmes connus et appréciés par les pédiatres, **les séminaires AFPA d'une ou deux journées**.

Lorsqu'on y est inscrit dans le cadre d'un **programme DPC** le séminaire est comme les années précédentes, entièrement pris en charge pour toute son organisation pédagogique et le participant est indemnisé.

Dans le cadre du DPC es séminaires sont inclus dans un **programme**, d'une durée deux mois minimum, au cours duquel il est demandé aux participants un travail complémentaire simple, qui constitue le temps **d'analyse de pratiques professionnelles**, puis une évaluation ultérieure de **l'amélioration** amenée par le programme.

Ces étapes complémentaires des programmes sont proposées sous forme :

- D'analyse de dossiers personnels avant et deux mois après le séminaire (audit clinique).
- Ou encore d'observatoire de pratique sur un thème précis avant et après le séminaire.
- Ou bien de présentation et discussion de dossiers personnels au cours du séminaire, puis de questionnaires à distance.
- Ou bien de cas cliniques à résoudre en quiz avant et deux mois après le séminaire.

Ces parties complémentaires, appelées première et troisième étapes du programme DPC, font, dans la plus part des programmes, appel à un **travail sur le site DPC de l'AFPA**.

Pour ne pas faire d'erreur au cours du travail sur le site se reporter aux documents présents sur la page d'accueil du site DPC de l'AFPA :

1. « **Le développement des pratiques professionnelles dans le DPC** »
2. **Fiche 3 : « Programmes réalisés en ligne sur le site DPC »**

Organisation :

- Programmes individuels
- Inscription auprès d'Apôles Santé en adressant le dossier complet.
- Inscription sur le site dédié www.mondpc.fr
- Le participant inscrit à un séminaire est averti par mail du travail personnel qu'il doit réaliser.
- En cas de phase de travail sur le site DPC le participant est également inscrit sur le site par le secrétariat DPC.
- Le login et le mot de passe sont adressés.
- Le participant peut se rendre sur le site DPC de l'AFPA (E-doceo) via le site de l'AFPA : www.afpa.org
- En fin de programme les participants sont tenus au courant des résultats du groupe concernant l'amélioration de sa pratique à la suite du séminaire.

- Attention ! une « **traçabilité** » du travail réalisé par un participant à un programme DPC est désormais demandée

Il est demandé à chaque professionnel de santé :

☑ De décrire son **implication** dans le programme de DPC en renseignant chaque année un **bilan individuel d'activité**. Celui-ci comprend au minimum :

- Les besoins identifiés par le professionnel,
- Le programme suivi,
- Les actions d'améliorations mises en oeuvre.

☑ Et de pouvoir **justifier** les actions entreprises en conservant tous les **documents** susceptibles de lui être demandés. Il s'agit par exemple : d'attestation de présence à une activité, de compte-rendu de réunion, de résultats d'évaluation, de fiche de suivi d'actions d'amélioration (exemple : nouvelle procédure de prise en charge le cas échéant), etc.

En fin de programme :

Le certificat DPC est adressé au participant et il apparaît sur le site si on y a travaillé.

Le dossier administratif OGDPC, permettant à chacun de recevoir son indemnisation, est clôturé uniquement lorsque l'ensemble des participants a achevé toutes les étapes du programme.

Les séminaires proposés par l'AFPA en 2016

30 thèmes différents :

1. " 9, 26, 36 mois: examens "
2. " 100 premiers jours du bébé "
3. " Adolescent: Et si j'osais la consultation d'adolescent ? "
4. " Asthme de l'enfant : diagnostiquer, évaluer, éduquer, suivre "
5. " Asthme de l'enfant : quand prescrire et comment interpréter l'EF "
6. " Affections de voies respiratoires: rhino, bronchiolite, asthme de l'enfant de moins de 36 mois "
7. " Allergie alimentaire "
8. " Autisme: dépister et prendre en charge "
9. " Cardiologie pratique pour le pédiatre de ville (en dehors de la période néonatale) "
10. " Dermatologie pédiatrique courante : améliorer et actualiser sa pratique "
11. " Education thérapeutique de l'enfant et de sa famille "
12. " Endocrinologie en pédiatrie "
13. " Gastroentérologie pédiatrique "
14. " Infectieux, vaccins DPC aux JPIPA "
15. " Maître de stage".
16. " Maître de stage - niveau 2"
17. " Néonatalogie pour le pédiatre en maternité "
18. " Neurologie pédiatrique" .
19. " Nutrition pédiatrique "
20. " Odontostomatologie et Syndrome d'apnée du sommeil "
21. " Orthopédie de l'enfant"
22. " OMA, Otite séromuqueuse "
23. " Parent: Etre parent aujourd'hui "
24. " STEP » en pédiatrie "
25. " Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent "
26. " Troubles de l'attention, troubles exécutifs "

- 27. " Troubles praxiques "
- 28. " Troubles de conduites alimentaires "
- 29. " Urgences "
- 30. " Vaccinologie infectiologie, comment résoudre les difficultés émergentes?
Une session DPC du 28 au 31/10/2016 à l'île de la Réunion.

Contacts

Le responsable DPC à l'AFPA :

Dr Liliane Cret. 1412 route de Mégiers 30200 SABRAN tel: 06 07 02 67 13

lilianecret@wanadoo.fr

Apôles Santé - Terres Neuves Bat 16 - BP 152 - 33321 Bègles Cedex

Le Secrétariat DPC de l'AFPA :

Mme Brigitte Saint-Michel Les Pins 30200 ORSAN

afpafmc@orange.fr